

**TABLEAUX de la répartition de la population par GROUPE D'ÂGE selon les niveaux de DÉFAVORISATION MATÉRIELLE des territoires de réseau local de services (RLS) de la région des Laurentides, 2011**

<p><b>Description :</b></p>	<p>Les tableaux répartissent la population des jeunes (0 à 19 ans), des adultes (20 à 64 ans) et des aînés (65 ans ou plus) de la région des Laurentides et de chacun des territoires selon cinq niveaux de défavorisation matérielle. Les niveaux vont du plus favorisé (quintile 1) au plus défavorisé (quintile 5). Les tableaux quantifient la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacun des niveaux.</p>
<p><b>Niveau d'information :</b></p>	<p>Détaillé</p>
<p><b>Utilité :</b></p>	<p>Cette répartition permet de caractériser le profil économique des populations des différents groupes d'âge dans les territoires par rapport à la région. Il est possible de comparer le profil de défavorisation des différents territoires de la région.</p> <p>Tous les territoires comportent des zones plus défavorisées et d'autres plus favorisées dont la population doit être prise en compte dans la planification des services et l'allocation des ressources.</p>
<p><b>Limites :</b></p>	<p>N'étant pas une mesure basée sur les données individuelles, les nombres présentés dans le tableau indiquent le nombre de personnes vivant dans les secteurs des différents niveaux de défavorisation. Des personnes habitant dans un secteur ne partagent pas nécessairement les mêmes caractéristiques que la moyenne du secteur.</p> <p>Les données sur la défavorisation matérielle proviennent de questionnaires complétés par le répondant sur une base volontaire de l'enquête nationale sur les ménages (ENM) en 2011. Certains secteurs comportent un taux global de non-réponse plus élevé pouvant augmenter le risque de biais sur l'estimation. L'indice de défavorisation de 2011 est plus fiable au niveau national, provincial ou régional, qu'à des échelles plus fines. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'indice sur de petites populations, les risques d'erreur de classification sont alors plus élevés.</p>

	Conditions matérielles plus favorables				Conditions matérielles plus défavorables				Population couverte par l'indice <sup>1</sup> 2011 N		
	Quintile 1		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4			Quintile 5	
	N	%	N	%	N	%	N	%		N	%
<b>Niveaux de défavorisation matérielle des jeunes de 0 à 19 ans</b>											
Région des Laurentides	28800	22,1	27300	20,9	26700	20,4	24700	18,9	23000	17,6	130500
RLS d'Antoine-Labelle	100	2,1	400	6,2	0	0,0	900	13,8	4900	77,8	6300
RLS des Laurentides	300	3,5	1800	21,7	2000	24,3	2400	28,9	1800	21,7	8400
RLS des Pays-d'en-Haut	2700	42,4	1800	27,9	900	14,6	400	5,9	600	9,2	6400
RLS d'Argenteuil	300	4,8	200	2,7	1000	15,6	1900	30,5	2900	46,4	6300
RLS de Deux-Montagnes-Mirabel-Sud	3200	11,6	8600	31,0	7000	25,2	5500	19,7	3500	12,4	27800
RLS de la Rivière-du-Nord-Mirabel-Nord	3100	9,2	6100	17,9	10200	29,9	9100	26,6	5600	16,4	34100
RLS de Thérèse-De Blainville	19000	46,1	8400	20,3	5500	13,4	4600	11,1	3800	9,1	41200
<b>Niveaux de défavorisation matérielle des adultes de 20 à 64 ans</b>											
Région des Laurentides	65900	19,7	68700	20,5	67300	20,1	66900	20,0	66200	19,8	335000
RLS d'Antoine-Labelle	300	1,4	1100	5,3	0	0,0	2500	12,6	16300	80,7	20100
RLS des Laurentides	800	3,2	6100	22,9	5900	22,0	7500	28,1	6400	23,8	26800
RLS des Pays-d'en-Haut	10500	43,7	6600	27,6	3000	12,6	1700	7,2	2200	9,0	24000
RLS d'Argenteuil	1200	6,6	700	3,7	2900	15,7	5300	28,6	8500	45,4	18600
RLS de Deux-Montagnes-Mirabel-Sud	8100	11,8	20400	29,8	15900	23,3	14200	20,9	9700	14,2	68300
RLS de la Rivière-du-Nord-Mirabel-Nord	6800	7,8	14400	16,6	25900	29,8	24100	27,7	15800	18,1	87000
RLS de Thérèse-De Blainville	38200	42,3	19400	21,5	13700	15,2	11400	12,7	7500	8,3	90100
<b>Niveaux de défavorisation matérielle des aînés de 65 ans ou plus</b>											
Région des Laurentides	11900	16,2	12700	17,3	13900	18,9	15600	21,2	19400	26,4	73600
RLS d'Antoine-Labelle	40	0,6	200	2,8	0	0,0	700	11,7	5400	85,0	6400
RLS des Laurentides	300	3,7	1700	20,7	1700	20,3	2300	28,0	2300	27,4	8300
RLS des Pays-d'en-Haut	3300	40,3	2200	26,9	1500	17,9	500	6,6	700	8,2	8200
RLS d'Argenteuil	300	6,1	300	4,7	800	13,9	1300	24,8	2700	50,5	5400
RLS de Deux-Montagnes-Mirabel-Sud	1300	10,3	2900	22,8	2600	20,6	3000	23,7	2900	22,6	12600
RLS de la Rivière-du-Nord-Mirabel-Nord	1000	5,5	2500	14,2	4500	24,9	5800	32,3	4100	23,0	17900
RLS de Thérèse-De Blainville	5700	38,0	3000	19,9	3000	19,8	1900	12,8	1400	9,4	14900

<sup>1</sup> La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement de la population et de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des territoires peut différer du nombre pour la région.

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages (ENM), 2011. Institut national de santé publique (INSPQ), compilations de données, 2015.

Constats :

**Une diversité de situations**

- ▶ Au niveau de la **région des Laurentides**, environ 60 % de la population de chacun des 0-19 ans et des 20-64 ans habite dans des secteurs ayant un niveau de défavorisation moyen (quintiles 2, 3 et 4). Cette proportion est légèrement inférieure pour les 65 ans ou plus, à 57,4 % de ces mêmes secteurs.
- ▶ La répartition de la population entre les secteurs les plus favorisés (quintile 1) et les plus défavorisés (quintile 5) est différente d'un groupe d'âge à l'autre. Chez les 0-19 ans, on retrouve sensiblement plus de personnes dans des milieux ayant des conditions plus favorables (quintile 1) que plus défavorables (quintile 5). Les 20 à 64 ans se répartissent de façon presque égale entre les zones de profils plus favorables et plus défavorables. Chez les 65 ans ou plus, on retrouve davantage de résidents de secteurs plus défavorisés (quintile 5) que de secteurs plus favorisés (quintile 1).
- ▶ Les RLS de Thérèse-De Blainville et des Pays-d'en-Haut sont les territoires qui comptent les plus fortes proportions de personnes vivant dans des secteurs matériellement plus favorisés (quintile 1) pour tous les groupes d'âge.

**Des territoires plus défavorisés matériellement**

- ▶ Pour les trois groupes d'âge, les territoires de RLS d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil et, dans une moindre mesure des Laurentides, ont des proportions de leur population résidant dans des secteurs les plus défavorisés (quintile 5) plus importantes que la moyenne régionale.
- ▶ Dans le RLS d'Antoine-Labelle, plus des trois quarts de la population de chacun des groupes d'âge habitent des secteurs plus défavorisés (quintile 5).
- ▶ Le RLS d'Argenteuil a aussi des proportions supérieures aux moyennes régionales de résidents de secteurs plus défavorisés (quintile 5), avec plus de 40 % pour chacun des groupes d'âge.
- ▶ Le RLS Deux-Montagnes-Mirabel-Sud présente l'écart le plus important entre la proportion de personnes de deux groupes d'âge vivant dans des secteurs plus défavorisés (quintile 5) : 22,6 % pour les 65 ans ou plus, comparativement à 12,4 % pour les 0-19 ans.

**Un nombre important de personnes défavorisées matériellement dans certains territoires**

- ▶ Les RLS d'Antoine-Labelle et de la Rivière-du-Nord-Mirabel-Nord se démarquent par le grand nombre de personnes de chacun des groupes d'âge qui résident dans des secteurs plus défavorisés matériellement et socialement (quintile 5).